
Adresse de la société agricole républicaine révolutionnaire de Sauveterre à la Convention nationale, lors de la séance du 15 brumaire an III (mercredi 5 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société agricole républicaine révolutionnaire de Sauveterre à la Convention nationale, lors de la séance du 15 brumaire an III (mercredi 5 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 407-408;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21584_t1_0407_0000_7

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Séance du 15 brumaire an III

(mercredi 5 novembre 1794)

Présidence de PRIEUR (de la Marne)

1

A l'ouverture de la séance, on fait lecture de plusieurs procès-verbaux. La rédaction en est adoptée (1).

2

Un secrétaire fait lecture de la correspondance, dont extrait suit :

La société agricole de Sauveterre [Aveyron] félicite la Convention nationale sur ses travaux et son énergie, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[La société agricole républicaine révolutionnaire de Sauveterre à la Convention nationale, le 3 vendémiaire an III] (3)

Citoyens representans du peuple.

Vous avés abbatu tous les monstres hideux qui ont osé lever leur tête contre la liberté, leur voix jadis impuissante, croasseroit-elle encore au milieu des tombeaux de la tyrannie? Reveilleroit-elle l'esperance des conspirateurs, arretteroit-elle la marche rapide du gouvernement revolutionnaire?

Non, citoyens representans, vous etoufferés encore ces reptiles venimeux, vous sauverés la patrie, le peuple se sauvera lui même.

Depuis quelque temps, nous entendons retentir les noms de moderantisme, de fanatisme, d'agiotage, de malveillance; depuis quelque temps sous l'apparence d'un sommeil trompeur couvent des complots effrayans pour

les patriotes; nous invoquons la severité de la justice. Nous appellons l'énergie de la probité et au lieu de ces vertus revolutionnaires, des poignards s'offrent a nos yeux, les couteaux des assassins frappent sur les representans du peuple.

Peuple, il en est temps, que ton indignation eclatte, la representation nationale est outragée; tu es assassiné toi même dans la personne de tes representans. Que ta sainte fureur poursuive donc l'assassin et l'assassinat; que la probité efface leur nom des fastes de la vertu; que le glaive de la justice ecrase leurs têtes et qu'une terreur bien ordonnée, celle qu'inspire au scélerat le gouvernement revolutionnaire ne laisse d'autre existence au crime que celle des tombeaux, ainsi le veut le salut de la patrie.

Et vous les remparts de la Revolution, sociétés populaires entourés la Convention nationale, elle est votre centre, qu'elle soit votre force et votre soutien; que la patrie soit donc sauvée par l'énergie de vos representans, et par la votre! que le moderantisme cesse de lever la tête; que le fanatisme n'éguise plus ses poignards, que l'agiotage n'ourdisse plus de trames horribles contre la loi du maximum; que l'egoïsme cesse de speculer sur la sueur et sur le sang du peuple; que la severité de la justice et la puissance de la probité soient sans cesse a l'ordre du jour, que l'énergie du gouvernement révolutionnaire atteigne tous les Robespierre; que les assassins de la patrie soient immolés sur les marches de ses autels; que tous les hommes suspects, ceux qui ne meditent que sceleratesse, qu'assassinat, ceux qui ne revent que moderantisme, federalisme, indulgence pour les ennemis du bien public, soient réduits a l'impuissance de nuire; que la Convention nationale reste a son poste pour exterminer les tyrans et les conspirateurs, que toutes les sociétés populaires de la Republique l'entourent de leur accord et de leur energie et la patrie sera sauvée.

Tels sont, citoyens representans, les voeux sincerés des sans culottes laboureurs de la société républicaine révolutionnaire de Sauveterre.

(1) P.-V., XLVIII, 194.

(2) P.-V., XLVIII, 194.

(3) C 325, pl. 1411, p. 9.

Vive la République, vive la Convention nationale.

BERNABÉ, *président*, PASCAL,
GALTIER, *secrétaires*.

3

La société populaire du Burgaud [Haute-Garonne] jure un attachement inviolable à la Convention nationale et déclare qu'elle sera toujours son unique point de ralliement.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[*La société populaire du Burgaud aux représentants du peuple de la députation du département de Haute-Garonne, le 4 brumaire an III*] (5)

Citoyens Représentants

Jaloux des principes républicains que nous professons et instruits que les malveillants semblent vouloir attenter à la puissance nationale par leur sourdes menées, nous saisissons ce moment où toutes les sociétés vraiment populaires doivent se prononcer et nous avons exprimé notre vœu dans l'adresse à la Convention, que vous trouverez ci-incluse, veuillez bien la lui présenter.

Salut et fraternité.

SAMAZAN, *président et 6 autres signatures*.
Les autres membres n'ont scû signer.

[*La société populaire du Burgaud à la Convention nationale, s. d.*] (6)

Citoyens Représentants.

Plus nous avons dans la République des intrigants qui nous tendent des pièges, et plus nous nous resserrons et nous tenons sur nos gardes.

Plus ils semblent vouloir ternir l'éclat de la Convention nationale, et plus elle devient brillante à nos yeux.

Plus ils veulent avilir la représentation nationale et plus nous la respectons; ainsi la société populaire du Burgaud a renouvelé son serment de plus fort, jure un attachement inviolable à la Convention nationale et vous déclare, Citoyens Représentants, que son unique point central et de ralliement est dans votre sein, qu'elle n'en connoit ni n'en connoitra jamais d'autre et qu'elle regardera toujours comme ses plus cruels ennemis tous ceux qui s'écarteront de ce principe.

(4) P.-V., XLVIII, 194.

(5) C 325, pl. 1411, p. 7.

(6) C 325, pl. 1411, p. 8. *Bull.*, 19 brum. (suppl.).

Vive, vive à jamais la République, vive la Convention nationale, vivent les sociétés populaires qui respectent l'autorité dont vous êtes revêtus.

Les membres composant la société populaire du Burgaud.

SAMAZAN, *président*, CAZELLE, *secrétaire*
et 6 autres signatures.

Les autres membres n'ont scû signer.

4

Le conseil général d'Uzès-la-Montagne [Gard] jure une guerre éternelle aux aristocrates, aux fripons, aux terroristes et aux dominateurs, et déclare que la Convention nationale sera toujours son unique point de ralliement.

Mention honorable, insertion au bulletin (7).

[*Le conseil général de la commune d'Uzès-la-Montagne à la Convention nationale, le 5 brumaire an III*] (8)

Liberté, Égalité.

Représentants.

C'est avec la plus grande joie que nous avons applaudi à votre adresse au peuple français, les principes qui y sont développés sont vraiment les nôtres, vous voulés le règne de la justice, nous le voulons aussi, parce qu'il frappe le coupable et porte le calme et la confiance dans l'âme de tous les bons citoyens; il faut que les intrigues et les factions cedent enfin, il faut qu'elles disparaissent pour toujours du sol de la liberté. Représentants, nous saurons faire respecter vos décrets et les faire exécuter, la masse des citoyens de notre commune est bonne comme partout, elle desire le bien, elle ne verra jamais que la Convention pour son unique point de ralliement, les applaudissements réitérés qu'elle a donné à la lecture de votre adresse nous prouvent son assentiment et son attachement à vos principes, pour nous, nous poursuivons sans relâche tous les ennemis du peuple, nous jurons guerre éternelle aux aristocrates, aux fripons, aux terroristes et aux dominateurs qui crient à l'oppression, parce que déjà ils sont accablés du mépris public.

Vive la République! vive la Convention nationale.

Fait à Uzès-la-Montagne, le cinquième brumaire l'an trois de la République une et indivisible.

MAIGRON, *maire*, CLAUSEL, DEVOS, GUIBAL,
ODOS, *officiers municipaux*, MATTHIEU,
agent national et 16 autres signatures.

(7) P.-V., XLVIII, 194.

(8) C 323, pl. 1390, p. 32.